

Bonjour,

Lors de la publication en janvier dernier du document *Deux ans plus tard : Un sondage auprès des diplômés universitaires des Maritimes de 2007*, la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM) voyait son programme de sondages auprès des diplômés entrer dans sa quinzième année. Le programme de sondages a en effet vu le jour en 1996 avec un projet pilote mené auprès de la promotion de 1995. Aujourd'hui, ce même programme fait l'objet d'un examen approfondi afin de veiller à ce qu'il demeure pertinent et utile pour les intervenants.

Le financement continu du programme est également en jeu. Jusqu'ici, le programme a toujours été financé par projet, par différentes sources gouvernementales et est par conséquent sujet aux aléas de la conjoncture économique; la toute dernière demande de financement a d'ailleurs été refusée. La Commission a déterminé, il y a quelques années, que ce programme doit bénéficier d'une base de financement stable pour être à la fois viable et utile. Or, comme vous le savez, nous travaillons tous dans un climat financier assez difficile. On doit donc examiner attentivement toutes les activités de la Commission afin d'établir des priorités qui permettront à l'organisation de fonctionner de façon optimale tout en respectant son cadre législatif et de répondre le mieux possible aux besoins des intervenants. De façon plus directe, la Commission ne sera pas en mesure de maintenir son vaste éventail d'activités dans le climat financier actuel. C'est pourquoi, pour assurer la continuité du programme de sondages, il faudra clairement faire état de son utilité et de sa pertinence, et peut-être le modifier en fonction des fonds disponibles.

La consultation des intervenants constitue une étape fondamentale de ce processus. En effet, votre participation aidera la CESPM à établir un plan qui mettra en évidence la pertinence et l'utilité du processus pour les années à venir tout en assurant la pérennité de ce dernier. Les occasions de collaboration et doivent être identifiées, ainsi que les questions émergentes en matière de politiques publiques. Vos commentaires nous aideront également à déterminer les lacunes que la suppression du programme de sondages engendrerait.

Pour entamer le processus de consultation, j'aimerais vous fournir un peu de « matière à réflexion ». Vous trouverez donc ci-joint un document de travail intitulé « *Façonner l'avenir du programme de sondages auprès des diplômés universitaires des Maritimes* », que je vous encourage à examiner le plus tôt possible. Vous devriez également recevoir une version électronique de celui-ci par courriel. Ce document contient, aux fins d'examen, des observations intéressantes et inédites sur les résultats des diplômés de cinq différentes promotions, des renseignements généraux sur le programme de sondages et ses résultats ainsi qu'une série de questions sur la valeur générale, la structure et les principaux résultats attendus du programme. Je vous invite à discuter avec vos collègues des questions et des observations susmentionnées ainsi que des derniers résultats présentés dans le rapport *Deux ans plus tard : un sondage auprès des diplômés universitaires des Maritimes, promotion de 2007*. Vous trouverez les copies électroniques de ces documents sur le site Web de la Commission, à l'adresse suivante : [www.mphec.ca](http://www.mphec.ca).

Pour la deuxième étape du processus de consultation, la CESPM aimerait connaître votre avis et vos idées. Vous pouvez nous les communiquer par téléphone, par courrier, par télécopieur ou par courriel (voir les coordonnées ci-dessous).

Si vous préférez, vous pouvez participer à la série de tables rondes organisées par téléconférence par la CESPM. Il s'agira de petites rencontres qui réuniront

cinq ou six participants du même groupe d'intervenants. D'une durée d'une ou deux heures, les téléconférences seront animées par des membres de la CESPM, qui recueilleront vos commentaires sur le document de travail, ainsi que vos opinions, vos suggestions et vos idées concernant l'avenir du programme. Nous espérons que cette façon de procéder favorisera la discussion. **Si vous désirez participer à une téléconférence, veuillez remplir le formulaire ci-joint et me le retourner par courriel ou par télécopieur au plus tard le vendredi 15 avril 2011.**

La Commission vous encourage fortement à faire connaître vos idées au sujet du programme de sondages auprès des diplômés, peu importe le moyen que vous choisirez. Votre participation est essentielle au succès continu du programme de sondages. Je vous invite donc à communiquer avec moi dès que possible.

La directrice générale,

Mireille Duguay